



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Lundi 15 décembre 2025 à 19h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATIONS :

- Renouvellement de la convention avec France Victimes 38 APRESS et les 30 communes de Vienne-Condrieu-Agglo pour le poste d'intervenant social en police et gendarmerie,
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) dans le cadre de l'opération de voirie sur le secteur du « hameau des pins » à Communay et Chuzelles – Avenant n° 1,
- Projet de restructuration du restaurant scolaire : plan de financement prévisionnel et demande de soutiens financiers,
- Opération de voirie sur le secteur « Hameau des Pins » à Communay et à Chuzelles – plan de financement prévisionnel et demande de soutiens financiers,
- Accueil du Festival d'Humour 2026 : convention de partenariat avec la MJC de Vienne,
- Accueil de Caravan'Jazz 2026 : convention de partenariat avec Cybèle Production,
- Recensement de la population 2026 : désignation d'un coordonnateur communal, recrutement et rémunération des agents recenseurs.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 10 décembre 2025

Le Maire
Nicolas HYVERNAT

